





école romande de santé publique



10 ans



Institut de droit de la santé

La collecte de données de santé tend à se banaliser. Un simple Smartphone peut se transformer en laboratoire de poche fournissant de nombreuses données sur son utilisateur (rythme cardiaque, pression artérielle, nombre de pas parcourus en une journée, qualité de son sommeil, etc.). De même, des tests génétiques autrefois coûteux et limités à des centres universitaires sont aujourd'hui devenus facilement accessibles à moindre frais. Les progrès technologiques laissent miroiter des bénéfices directs pour le consommateur, patient en puissance ou malade qui s'ignore. Ces nouvelles technologies préfigurent la médecine personnalisée de demain, surtout lorsqu'elles sont combinées avec le dossier patient informatisé qui permet un suivi plus complet et systématique de notre santé.

Au delà de la fascination qu'elles soulèvent et de certains avantages pour la prévention et la prise en charge des pathologies, ces nouvelles technologies répondent-elles à un véritable besoin des patients et de la santé publique ou présentent-elles surtout un intérêt commercial ? Indépendamment des bénéfices potentiels pour la santé des personnes concernées, quels risques sont en jeu en termes de protection des données et de discrimination ? Comment faut-il percevoir le fait que ces données sont souvent gérées par des entreprises ayant leur siège dans des pays qui ne connaissent pas un niveau équivalent de protetion de la personne ? Toutes ces questions seront approfondies par des spécialistes lors de cette journée. Il s'agira d'une part de faire un état des lieux des avancées scientifiques et technologiques et, d'autre part, d'analyser leur impact sur la pratique médicale et hospitalière et sur le système de soins. La question centrale sera de déterminer si le cadre juridique actuel est apte à faire face aux défis que présentent ces avancées techniques.



FACULTÉ DE DROIT

Institut de droit de la santé Secrétariat Université de Neuchâtel Avenue du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch/ids

22e Journée de droit de la santé



Nouvelles technologies et santé publique

Jeudi 3 septembre 2015

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel

swissuniversities

Nouvelles technologies et santé publique

16 h 10

Conclusions

Stagiaires 08 h 30 Accueil des participants Etudiants (sans repas) Présidence Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel Délai d'inscription 09 h 00 Ouverture de la journée 15 août 2015 Simona Pekarek Doehler, Vice-rectrice, Université de Neuchâtel Lieu 09 h 10 Les 10 ans de la Swiss School of Public Health (SSPH) Nino Künzli, Directeur de la SSPH+ Renseignements Institut de droit de la santé 09 h 20 Les nouveautés de l'années écoulée en droit de la santé Dominique Sprumont, Professeur, Université de Neuchâtel Tel.: 032 718 12 80 10 h 00 **Pause** http://www.unine.ch/ids 10 h 25 Nouvelles technologies de l'information : protection de la sphère privée et big data Sébastien Fanti, Avocat, Sion Carte d'inscription 11 h 00 Tests génétiques : entre commercialisation et santé publique Emmanuelle Rial-Sebbag, Chercheur INSERM, Toulouse 11 h 35 Nouveaux moyens diagnostics et dossier patient informatisé : quels impacts sur la pratique médicale et hospitalière? Bertrand Kiefer. Rédacteur en chef. Revue médicale suisse 12 h 10 Repas Développement des nouvelles technologies Présidence Anne-Sylvie Dupont, Avocate, Lausanne, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel 13 h 45 Les tests génétiques : un progrès pour les personnes handicapées ? Adriano Previtali, Professeur, Université de Fribourg, président de Pro Infirmis Suisse Quels choix pour les patients-assurés? 14 h 10 Jean-François Steiert, Vice-président de la Fédération suisse des patients, conseiller national, membre de la Commission de la santé et sécurité sociale 14 h 35 Se mesurer ou s'écouter ? Gardons la main face au diktat de la performance Joy Demeulemeester, Responsable politique de la santé, Fédération romande des consommateurs 15 h 00 Quels rôles futurs du dossier patient informatisé? Christian Lovis, Médecin-chef de service, sciences de l'information médicale (SIMED), HUG, Genève 15 h 25 Table-ronde avec la participation de tous les intervenants

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et actes) CHF 300.-CHF 100.-CHF 50.-

Aula des Jeunes-Rives, Espace Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

E-mail: messagerie.ids@unine.ch

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par E-mail, poste ou sur www.publications-droit.ch

Je prendrai part à la 22° Journée de droit de la santé du 3 septembre 2015 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé		
Etudiant/e [(prière de joindre une copie de la carte) Stagiaire [Stagiaire
Je prendrai part au repas : OUI	NON 🗌	
Nom, Prénom :		
Profession:		
Adresse:		
Code postal et localité :		
Tél. professionnel :	Fax:	
F-mail:	Signature:	